

PLAN DE COURS

HIS 4357-10

Numéro du cours

L'EMPIRE RUSSE, DES ORIGINES A 1917

Titre du cours

H-2021

Session

3

Nombre de crédits

MOODLE

Site Web du cours

Coordonnées de l'enseignant(e) :

LÉVESQUE, JEAN

Nom et prénom

2086

Poste

levesque.jean@uqam.ca

Courriel

A-6075

Bureau

DISPONIBILITÉS DE L'ENSEIGNANT(E)

Lundi, par zoom entre 11h00 et 12h30 (après la période de synthèse et de questions) et sur rendez-vous.

TABLE DES MATIERES

1	Description du cours.....	2
2	Place du cours dans le programme - Objectif du cours	2
3	Contenu du cours - Démarche d'enseignement et d'apprentissage	2
3.1	Formules pédagogiques	3
4	Sommaire des évaluations – Pondération.....	4
5	Calendrier du cours	4
6	Modalités du cours	5
6.1	Modalités de participation au cours	5
6.2	Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation	5
6.3	Modalités de remise des travaux	5
6.4	Modalités de consultation des travaux et des examens.....	5
6.5	Modalités d'évaluation de la langue.....	5
6.6	Modalités d'évaluation des enseignements	5
7	Bibliographie – Médiagraphie.....	6
7.1	Documentation obligatoire	6
7.2	Documentation complémentaire	6
8	Références.....	8
8.1	Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique – Plagiat.....	8
8.2	Document et Informations additionnelles.....	9
8.3	Règlements pédagogiques du département d'histoire.....	10
8.4	Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement.....	11
8.5	Compétences.....	12

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours consiste en un survol des grandes étapes de l'histoire des Slaves orientaux depuis le développement de la principauté de Moscou, l'établissement de l'empire russe, jusqu'à sa chute en 1917. Parmi les principaux thèmes abordés, une attention particulière sera accordée à la formation de l'État moscovite en particulier, son expansion et sa centralisation, le règne d'Ivan le Terrible et la formation d'un empire multiethnique, le Temps des Troubles et l'établissement de la dynasties des Romanov, la crise religieuse du XVIIe siècle, les réformes de Pierre 1er, l'occidentalisation de la Russie au XVIIIe siècle, les impératrices et le pouvoir féminin, l'apogée du servage et l'âge d'or de la noblesse, la puissance russe en Europe, les Grandes Réformes, l'industrialisation, la montée des oppositions politiques et du mouvement révolutionnaire, les révolutions de 1905, la Première Guerre mondiale et la chute du tsarisme.

2 PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME - OBJECTIF DU COURS

Ce cours est facultatif et s'adresse aux étudiantes et étudiants ayant un intérêt particulier pour l'histoire de l'Empire russe et de ses différents peuples ou ayant simplement le désir d'approfondir leurs connaissances sur l'histoire de cette région. Couvrant presque un demi millénaire, le cours offre une introduction aux principaux événements, mouvements et thèmes de l'histoire russe des depuis la formation de la principauté de Moscovie jusqu'à l'effondrement de l'Empire tsariste en 1917. Au terme de ce périple, les étudiantes et étudiants devraient avoir acquis des connaissances générales sur l'évolution politique, économique, sociale, culturelle et religieuse de la Russie, être en mesure de poser un questionnement raisonné sur les caractères originaux de l'histoire de la Russie et de son empire et avoir amélioré différents aspects de l'analyse historique.

Au terme de ce cours, les étudiantes et étudiants seront en mesure d'identifier et d'interpréter les principaux événements marquant le développement de l'État moscovite et de l'Empire russe, d'analyser l'évolution de la société et de la culture slave orientale et russe, les particularités de sa culture religieuse, d'identifier les grandes manifestations culturelles, surtout à partir du XVIIIe siècle. De même, elles et ils pourront identifier et expliquer les particularités de l'Empire russe par rapport aux autres empires modernes et par rapport à ses concurrents directs. Enfin, les participantes et participants à ce cours sauront porter un jugement éclairé sur les causes de son effondrement au début du XXe siècle et sur la nature de son héritage à ses successeurs, surtout l'URSS.

3 CONTENU DU COURS - DÉMARCHE D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Pour Winston Churchill, comme pour beaucoup de ses contemporains, la Russie était «un rébus, enveloppé de mystère au sein d'une énigme». Sans verser dans de tels excès d'altérité et d'exotisme, il faut reconnaître que le développement historique de la Russie pose des défis aux cadres interprétatifs trop ancrés dans l'expérience de l'Europe occidentale, de l'histoire asiatique, ou même dans l'engouement récent et idéologiquement contestable de la soi-disant civilisation eurasiennne. Le cours trace l'évolution historique de la Russie, depuis la montée en puissance de la principauté de Moscou et son expansion jusqu'à la chute du régime tsariste en 1917. Il couvre les principaux thèmes de l'histoire de la Russie et de son empire, mais accorde une importance particulière à la période d'expansion et centralisation politique au XVIe siècle et surtout à la période impériale inaugurée par Pierre 1^{er} au début du XVIIIe siècle. Les principaux thèmes abordés incluent l'ascension de la principauté de Moscou et le développement de l'État moscovite, le rôle de la religion orthodoxe, la formation de l'Empire russe sous Pierre le Grand, l'eupéanisation de l'empire au XVIIIe siècle, le servage et son abolition, la Russie comme grande puissance européenne, le développement d'une culture russe originale au XIXe siècle et les causes profondes de la chute de l'empire tsariste. Même si l'accent sera mis sur l'histoire des Slaves orientaux, en particulier les Russes, la composante multinationale de la Russie et de son empire sera soulignée tout au long du cours, de même que sur les particularités historiques de la notion d'empire en Russie. Comme l'a écrit l'historien britannique Geoffrey Hosking, à la différence de la Grande-Bretagne qui «possédait» un empire, la Russie en «était» un. Au terme de ce parcours historique, les étudiants/es auront développé une connaissance solide des grandes étapes de la formation et de l'évolution de l'Empire russe, seront en mesure de réfléchir sur ses particularités en tant qu'empire multinational et grande puissance eurasiennne et sur l'originalité de sa culture.

Ce cours se donne essentiellement en ligne, avec la démarche suivante :

2 exposés sur Panopto de 45 minutes chacun par semaine, qui seront déposés avant le cours sur la plateforme Moodle que viendront compléter les lectures hebdomadaires dans le manuel obligatoire et les textes supplémentaires disponibles sur Moodle. Ces exercices doivent être complétés avant la période de synthèse sur zoom;

1 période de synthèse en mode zoom (résumé des exposés et points importants) par le professeur, suivie d'une période de questions ouvertes, aux heures du cours, chaque semaine les lundis de 9h30 à 11h00. Le professeur sera ensuite disponible pour des consultations individuelles entre 11h00 et 12h30;

3.1 FORMULES PÉDAGOGIQUES

L'évaluation se composera de deux examens combinés (sondage+maison) et d'une dissertation à partir d'une liste de thèmes.

NOM DE L'EXERCICE : EXAMENS COMBINÉS

Objectifs : l'objectif principal de l'examen est la vérification de la compréhension de la matière du cours et des capacités de d'analyse et de synthèse des étudiants/es.

a) Démarche :

Les étudiantes et étudiants répondront d'abord à des questions d'identification par sondage zoom à l'heure de l'examen et disposeront d'un temps limité pour le compléter.

Une fois cette partie terminée, le professeur présentera le questionnaire contenant les questions à développement et soumettra sur la plateforme Moodle.

Les étudiants répondront à **deux questions** synthèse sur un choix de trois ou quatre et devront répondre en 1 500 mots environ (par question) dans un délai de 72 heures. Les réponses en format Word seront soumises sur la plateforme Moodle.

La partie essai de l'examen intra sera déposé sur le Moodle le 22 février novembre et remis au plus tard **le 25 février**.

La partie essai de l'examen final sera déposé sur le Moodle le 26 avril et les réponses devront être acheminées au plus tard le **29 avril**.

b) Évaluation :

Richesse de l'information, capacité d'analyse et de synthèse, pertinence des références, qualité du français.

NOM DE L'EXERCICE : DISSERTATION

a) Objectifs

Permettre à l'étudiante et à l'étudiant de démontrer ses capacités pour effectuer une recherche sur un sujet particulier en se servant de sources historiques appropriées. Une liste de thèmes approuvés sera présentée lors de la première séance du semestre et sera disponible sur la plateforme Moodle du cours. Il importe de cerner une bonne problématique, de constituer une bibliographie comportant les meilleures sources disponibles et de rédiger un rapport logique et cohérent selon les normes habituelles.

b) Démarche

Se référer au «Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire», disponible en ligne à l'adresse suivante :

http://histoire.ugam.ca/upload/files/Nouveau_Guide_decembre_2014.pdf

Pour la recherche bibliographique, vous pouvez tirer parti des excellents conseils des professeurs Joseph-Claude Poulin et Donald Fyson «Définir un sujet et se documenter en histoire» accessible en ligne à :

http://www.er.ugam.ca/nobel/hismedia/navigation/page_initiation.php?page=0

Des informations supplémentaires seront fournies en classe, mais la deuxième partie (chapitres 10 à 14) du livre de Jocelyn Létourneau *Le coffre à outils du chercheur débutant. Guide d'initiation au travail intellectuel* est aussi fortement recommandé par le professeur.

c) Évaluation

La dissertation de 10 à 12 pages compte pour 35 % de la note finale. Les critères d'évaluation seront les suivants : qualité de la problématique, organisation logique et cohérente du texte, qualité de la recherche et capacité d'analyse.

Qualité du français : la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

4 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS – PONDÉRATION

Types de travaux : Exercices, présentations, examens	Pondération %	Date de remise ou d'examens
Dissertation	35%	28 mars
Examen INTRA	30%	22 février
Examen FINAL	35%	26 avril

5 CALENDRIER DU COURS

Cours	Date	Activités d'enseignement	Lecture ou travail à faire avant la séance
1	18 janvier	Présentation du plan de cours. Introduction générale : Histoire et géographie. Les slaves orientaux jusqu'à la fin du XVIe siècle.	Lectures : Riasanovsky, pp.13- 30, 33-117 (facultatif)
2	25 janvier	La montée en puissance de Moscou et son expansion au temps d'Ivan IV dit le Terrible	Lectures : Riasanovsky, pp. 117-155, 159-173.
3	1 ^{er} février	Le temps des Troubles. L'ascension des Romanov.	Lectures : Riasanovsky, pp. 174-193
4	8 février	La Moscovie au XVIIe siècle	Lectures : Riasanovsky, pp. 193-231.
5	15 février	Les réformes de Pierre le Grand	Lectures : Riasanovsky, pp. 235-266.
6	22 février	Examen intra	
7	1 ^{er} mars	Semaine de lecture. Pas de cours.	
8	8 mars	L'époque des impératrices.	Lectures : Riasanovsky, pp. 266-279.
9	15 mars	La Russie sous Catherine II.	Lectures : Riasanovsky, pp.279-327.
10	22 mars	L'évolution politique, sociale, économique et culturelle de l'Empire russe durant la première moitié du XIXe siècle.	Lectures : Riasanovsky, pp. 327-398.
11	28 mars	L'ère des Grandes Réformes d'Alexandre II. Remise de la dissertation.	Lectures : Riasanovsky, pp. 398-422;
12	5 avril	Congé. Lundi de Pâques.	
13	12 avril	Les contre-réformes d'Alexandre III.	Lectures; Riasanovsky, pp.423-455; «La réaction de l'État» (Moodle).
14	19 avril	L'Empire russe au tournant du XXe siècle.	Lectures : Riasanovsky, pp.455-489.
15	26 avril	Examen final	

6 MODALITÉS DU COURS

6.1 MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

Comme il s'agit essentiellement de l'adaptation en ligne d'un cours magistral, la participation ne sera pas évaluée, mais il en va du succès du cours de suivre les consignes et de faire les exercices pédagogiques sur une base hebdomadaire. Les exposés Panopto ne sont pas des séries télé à consommer en rafale.

6.2 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#). Pour les cycles supérieurs, vous réferez également au [Règlement n° 8 des cycles supérieurs](#).

6.3 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#).

6.4 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Durant la session, les travaux corrigés sont remis par courriel. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

6.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

6.6 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre, soit les semaines du 5 et du 12 avril. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.uqam.ca/>).

7 BIBLIOGRAPHIE – MÉDIAGRAPHIE

Une **bibliographie** est un outil de travail qui fournit la liste de toutes les sources d'information imprimées consultées pour un travail de recherche (livres, dictionnaires, encyclopédies, revues, actes de congrès, publications gouvernementales, etc.)

Une **médiagraphie** englobe la liste des sources d'information imprimée, audiovisuelles (DVD, DC, vidéos, émissions de radio et télévision, etc.) et numériques (site internet, article de périodique en ligne, blogue, etc.).

Vous référez au guide de présentation de la bibliographie : <http://www.infosphere.uqam.ca/rediger-un-travail/presenter-sa-bibliographie>

7.1 DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

- Un manuel obligatoire a été commandé et est disponible à la Coop de l'UQAM. Il s'agit de Nicolas RIASANOVSKY. *Histoire de la Russie, des origines à nos jours*. Paris, Robert Laffont, 2014, 1016 p.
- Des textes supplémentaires, approfondissant des éléments clé de la matière du cours, disponibles sur la plateforme Moodle au sigle du cours, de même que les présentations Power Point et les capsules Panopto du professeur.

7.2 DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

A) Atlas historiques

MARCHAND, Pascal. Atlas géopolitique de la Russie.

NÉRARD, François-Xavier et Marie-Pierre REY. Atlas historique de la Russie. D'Ivan III à Vladimir Poutine.

B) Ouvrages de synthèse

CONTE, Francis. *Les grandes dates de la Russie et de l'U.R.S.S.* DK36 G72

DREYFUS, François-Georges. *Une histoire de la Russie : des origines à Vladimir Poutine.*

ENGEL, Barbara Alpern et Janet MARTIN. *Russia in World History.*

GONNEAU, Pierre et al. *La Russie impériale : l'Empire des tsars, des Russes et des non-Russes.*

HELLER, Michel. *Histoire de la Russie et de son empire.* Paris, Flammarion, 1997.

KAPPELER, Andreas. *La Russie : empire multiethnique.* DK33 K2614.

POE, Marshall. *The Russian Moment in World History.*

PORTAL, Roger. *Histoire de la Russie.*

C) Ouvrages utiles

ALEM, J.-P. *L'Arménie.*

BARFORD, P.M. *The Early Slavs: Culture and Society in Early Medieval Eastern Europe.*

BEAUVOIS, Daniel. *Les confins de l'ancienne Pologne : Ukraine, Lituanie, Biélorussie.*

BERELOWITCH, André. *La hiérarchie des égaux : la noblesse russe d'Ancien Régime (XVIe-XVIIe siècles).*

BERELOWITCH, Wladimir et OI'ga Medvedkova. *Histoire de Saint-Pétersbourg.*

BERLIN, Isaiah. *Les penseurs russes.*

BESANÇON, Alain. *Sainte Russie.*

BOGDAN, Henry. *Histoire des peuples de l'ex-U.R.S.S; du IXe siècle à nos jours.*

BUSHKOVITCH, Paul. *Peter the Great : the Struggle for Power, 1671-1725.*

CHRISTIAN, David. *Imperial and Soviet Russia. Power, Privilege and the Challenge of Modernity.*

A History of Russia, Central Asia and Mongolia.

CONFINO, Michael. *Société et mentalités collectives en Russie sous l'Ancien Régime.*

Domaines et seigneurs en Russie vers la fin du XVIIIe siècle.

COQUIN, François-Xavier. *La Sibérie: peuplement et immigration paysanne au XIXe siècle.*

Des pères du peuple au père des peuples : la Russie de 1825 à 1929.

CRUMNEY, Robert. *The Formation of Muscovy, 1304-1613.*

GONNEAU, Pierre. *Ivan le Terrible ou le métier de tyran.*

GOUGOUCHVILI, S.N. et D.O. ZOURABCHVILI. *La Géorgie*.

HALPERIN, Charles. *Russia and the Golden Horde : The Mongol Impact on Russian History*.

HAUNER, Milan. *What is Asia to Us? Russia's Asian Heartland Yesterday and Today*.

HELLIE, Richard. *Enserfment and Military Change in Muscovy*.

HUGHES, Lindsey. *Russia in the Age of Peter the Great*.

INGERFLOM, Claudio. *Le Tsar c'est moi. L'imposture permanente d'Ivan le Terrible à Vladimir Poutine*.

KAPPELER, Andreas. *Petite histoire de l'Ukraine*.

KAUFFMANN-ROCHARD, Jacqueline. *Origines d'une bourgeoisie russe, XVIe-XVIIe siècles : les marchands de Moscovie*.

KEEP, John L. *Soldiers of the Tsar. Army and Society in Russia, 1462-1874*.

KING, Charles. *The Black Sea. A History*.
The Ghost of Freedom: A History of the Caucasus.

KIVELSON, Valerie A. et Ronald Grigor SUNY. *Russia's Empires*.

KONDRATIEVA, Tamara. *La Russie ancienne*.
Gouverner et nourrir. Du pouvoir en Russie (XVIe-XXe siècles).

LARAN, Michel et Jean SAUSSY. *La Russie ancienne, IXe-XVIIe siècles*.

LE DONNE, John P. *The Russian Empire and the World, 1700-1917: The Geopolitics of Expansion and Containment*.

LIEVEN, Dominic. *Empire: the Russian Empire and its Rivals*.

LINCOLN, W. Bruce. *Between Heaven and Hell: the Story of a Thousand Years of Artistic Life in Russia*

LOROT, P. *Les Pays baltes*.

De MADARIAGA, Isabel. *La Russie au temps de la grande Catherine*.

MARTIN, Janet. *Medieval Russia, 980-1584*.

MOSS, Walter G. *A History of Russia*. 2 vols.

OSTROWSKI, Donald G. *Muscovy and the Mongols: Cross-Cultural Influences on the Steppe Frontier, 1304-1589*.

PIPES, Richard. *Histoire de la Russie des Tsars*.

PLOKHY, Serhii. *Lost Kingdom. The Quest for Empire and the Making of the Russian Nation from 1470 to the Present*.

PORTAL, Roger. *Pierre le Grand*.
Les Nationalités slaves de 1871 à 1939.
Russes et Ukrainiens.
Les Slaves, peuples et nations.
Le statut des paysans libérés du servage, 1861-1961. Recueil d'articles et de documents.

RAEFF, Marc. *Comprendre l'Ancien Régime russe. État et société en Russie impériale*.
Politique et culture en Russie, 18^e-20^e siècles.
Plans for Political Reform in Imperial Russia, 1730-1905.
Russian Intellectual History : An Anthology.

REY, Marie-Pierre. *La Russie face à l'Europe d'Ivan le Terrible à Vladimir Poutine*.

RIEBER, Alfred J. *The Struggle for the Eurasian Borderlands. From the Rise of Early Modern Empires to the End of the First World War*.

ROGGER, Hans. *Russia in the Age of Modernization and Revolution, 1881-1917*.

SAUNDERS, David. *Russia in the Age of Reaction and Reform, 1801-1881*.

SCOT, Jean-Paul. *La Russie de Pierre le Grand à nos jours*.

SEBAG MONTEFIORE, Simon. *Les Romanov, 1613-1918*.

SOKOLOFF, Georges. *La puissance pauvre: une histoire de la Russie de 1815 à nos jours*.
Le retard russe : 882-2014.

Van REGEMORTER, Jean-Louis. *D'une perestroïka à l'autre : l'évolution économique de la Russie de 1860 à nos jours*.

VENTURI, Franco. *Les intellectuels, le peuple et la révolution: histoire du populisme russe au XIXe siècle*.

VODOFF, Vladimir. *Histoire des slaves orientaux, des origines à 1689 : bibliographie des sources traduites en langues occidentales*.
Autour du mythe de la sainte Russie; christianisme, pouvoir et société chez les slaves orientaux (Xe-XVIIe siècles).

WESTWOOD, J.N. *Endurance and Endeavour: Russian History, 1812-2001*.

WIECZYNSKI, Joseph L., dir. *The Modern Encyclopedia of Russian and Soviet History*. Gulf Breeze, Academic International Press, 1976.
55 vols.

8.1 RÈGLEMENT N° 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE – PLAGIAT



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

8.2 DOCUMENT ET INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Guide pour les étudiantes et étudiants du 1^{er} cycle :

Un [Guide](#) pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire a été initialement préparé par le Comité de pédagogie du Département d'histoire de l'UQÀM afin de faciliter l'accès à l'information nécessaire à toute étudiante, étudiant du premier cycle en histoire. Une version PDF de ce [Guide](#) est disponible sur le site WEB du Département d'histoire de l'UQÀM. Ce [Guide](#) veut d'abord faciliter l'accès à l'information concernant l'ensemble de ces règles. Il contient les renseignements concernant les exercices pédagogiques et les règles de présentation des travaux requis dans le cadre des cours d'histoire au premier cycle.

Les études de premier cycle en histoire sont régies à la fois par le Règlement des études de premier cycle de l'UQÀM ([Règlement n° 5](#)), par le Programme d'études spécifique (baccalauréat en histoire) et par les règlements pédagogiques du département d'histoire.

Règlement n° 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du [Règlement n° 8](#). Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique n° 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnaît, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaître votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/>

8.3 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

8.4 POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL / POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT

La Politique n° 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

- **Violence à caractère sexuel** : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'usage de la force. **Exemples** : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel.
- **Sexisme** : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. **Exemples** : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.
- **Hétérosexisme** : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. **Exemple** : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental.

La Politique n° 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants :

- **Harcèlement psychologique** : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique / Un milieu de travail ou d'études néfaste
- **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscent / Affichage de photographies pornographiques
- **Harcèlement discriminatoire** : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la [Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec](#).
- **Harcèlement criminel** : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée, de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique n° 42](#).

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- [CALACS \(Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel\)](#) : **514 529-5252** ou **1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps

8.5 COMPÉTENCES

Non applicable